

AEC

Nos programmes
d'attestations
d'études collégiales

DOMAINE TECHNIQUE

Direction technique d'événements
artistiques et culturels - NRC.11



**ÉTUDIEZ À PARTIR DE CHEZ VOUS
OU DE VOTRE ENTREPRISE**

Programme de 525 heures

Formation à distance sous forme hybride avec classes virtuelles et activités hebdomadaires dans les milieux partenaires.

- > En mode synchrone : en temps réel par Internet.
- > En mode asynchrone : en temps différé par Internet.

Objectifs du programme

Rendre la personne efficace dans l'exercice de la profession en lui permettant :

- > de jouer les rôles, dès l'entrée sur le marché du travail, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à la direction technique.
- > d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui faisant connaître :

- > le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession.
- > ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels. chez la personne en lui permettant :

- > de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail.
- > de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et technologies utilisées.
- > de développer son sens de l'initiative, la gestion des priorités, la prise de décisions et son esprit d'entreprise.
- > d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités, des comportements éthiques et de viser l'excellence.

Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant :

- > d'adopter une attitude positive à l'égard des changements.
- > d'évoluer dans divers milieux artistiques et culturels.
- > de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Rév. 13-02-2023

Information et inscription
Sans frais au 1 855 856-1527
formationextra.com

Louise Richard
Technicienne en information
418 248-7164, poste 3200
Sans frais : 1 855 856-1527, poste 0
fcontinue@cegeplapocatiere.qc.ca

Le Cégep se réserve le droit d'admettre ou de refuser tout candidat. Toutes les activités de formation d'un programme menant à une attestation d'études collégiales seront offertes uniquement si le nombre d'inscriptions par cours est suffisant.



Perspectives professionnelles

La personne diplômée en Direction technique d'événements artistiques et culturels pourra travailler comme directeur technique d'un événement comme travailleur autonome, comme directeur technique d'une salle.

Conditions générales d'admission

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), la personne qui possède une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- > elle a interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins 2 sessions consécutives ou une année scolaire.
- > elle est visée par une entente conclue entre le Cégep et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental.
- > elle a interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- > elle est titulaire d'un diplôme d'études secondaires.

En plus de devoir satisfaire aux conditions générales d'admission, la personne doit satisfaire à l'une ou l'autre des conditions particulières suivantes :

- > détenir un diplôme d'études collégiales en Production scénique (561.F0).
- > détenir un diplôme en Théâtre-Production (561.A0).
- > détenir une formation ou expérience de travail jugée suffisante par le Cégep.

Compétences visées

- > Analyser la fonction de travail liée à la direction technique d'une production scénique.
- > Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité lors de la production.
- > Gérer une équipe technique et les ressources matérielles.
- > Assurer la planification et les suivis budgétaires liés aux aspects techniques d'une production scénique.
- > Produire l'étude d'avant-projet technique.
- > Organiser la partie technique d'une production scénique.
- > Assurer la prestation technique d'une production scénique.

Grille des cours

561-ZG5-LP	Profession de directeur et de directrice technique	45 heures
561-ZG6-LP	Sécurité du spectacle	45 heures
561-ZG7-LP	Gestion des équipes	45 heures
561-ZG8-LP	Gestion des ressources matérielles	90 heures
410-Z1K-LP	Gestion du budget technique	60 heures
561-ZG9-LP	Étude d'avant-projet technique	75 heures
561-ZH1-LP	Coordination technique I	75 heures
561-ZH2-LP	Coordination technique II	90 heures

Extra
Formation continue
Cégep de La Pocatière